

Fiche descriptive générique

Ressources humaines et recrutements

Se séparer d'un collaborateur

Version au 17/02/2025



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, chefs de service, responsables d'équipes, directeur des ressources humaines, administrateurs.

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le cadre légal des différents cas de séparation
- Mener un processus complet de séparation
- Conduire les entretiens de séparation

PRÉREQUIS

Cette formation nécessite d'être en situation de devoir diriger, animer ou encadrer une équipe.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

CONTENU

Identifier les situations de séparation d'un collaborateur

- Non confirmation suite à une période d'essai
- Démission
- Licenciement
- Rupture conventionnelle
- Départ en retraite

Le cadre légal et les procédures

- Démission du salarié
- Licenciement pour motif personnel
- Licenciement pour motif économique
- Rupture conventionnelle du contrat et ses effets
- Départ en retraite et mise à la retraite

Conduire les entretiens de séparation

- Savoir annoncer les décisions difficiles
- Donner la parole au collaborateur Accepter ses émotions et reproches
- Eviter les maladroites
- Se positionner comme une personne ressources

Communiquer en interne

- Informer les équipes
- Communiquer auprès des partenaires
- Favoriser les rituels

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

SALLÉ Laure formatrice en techniques de vente, de négociation et de communication interpersonnelle
Consultante Formatrice.

Après 12 ans d'expérience en vente, négociation et animation de réseau, Laure SALLÉ devient en 2002 consultante formatrice et recruteur. Experte en psychologie positive au travail, en management et détentrice d'un titre de Responsable de dispositif de formation, Laure SALLÉ accompagne et forme au management des équipes, à la pédagogie, à la communication interpersonnelle. Elle s'inscrit dans une démarche permanente de recherche et d'auto-formation dans le domaine des sciences humaines dont la pédagogie des adultes, l'Analyse Transactionnelle, la PNL (Programmation Neuro Linguistique), la Process Communication, la Psychologie positive, l'Approche Neuro Cognitiviste.



La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Entretien individuel avec chaque participant en amont de la formation. L'animation participative se déroule autour de temps de réflexion en binôme, de mises en situation avec utilisation de la vidéo, de questionnaires et jeux de rôles.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 10 participants maximum.

Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : **1 925 €** par participant (net de taxes)

Tarif spécifique destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 10 000 habitants :

1 195 € par participant (net de taxes)

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de % (taux de répondants 0 % à la date du 18/02/2025)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

